

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

RAPPORT DE STAGE

Le développement durable et la sécurité alimentaire et économique

Berdit Diasolua Ngudi

**Professeur
Tanguy Struye**

Année académique 2017-2018

**Master et finalité
SPRI2 MS/ DI**

Introduction

Dans le cadre de notre cursus en master de sciences politiques et relations internationales, nous avons eu la possibilité de réaliser un stage auprès de l'ONG Louvain coopération durant une période de trois (3) mois à Madagascar.

Le présent travail est un rapport de stage. Il se donne deux objectifs principaux: d'une part, il s'agira de décrire le déroulement de notre stage et d'autre part, nous traiterons le domaine principal dans lequel s'est focalisé notre stage.

Dans la seconde partie de notre travail, nous avons souhaité traiter 2sujets qui ont été abordés dans le cadre de notre stage:

- La sécurité alimentaire et économique
- Le développement durable

Partie 1 : Description du déroulement du stage

Analyse de l'organisme d'accueil :

Identité, positionnement et fonctionnement interne :

L'ONG Louvain coopération (LC) est une ONG de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Nous avons effectué notre stage dans la ville de Morondava, dans la région du Menabe, à Madagascar. Depuis 2006, LC s'est installé dans cette région de l'île afin de mener des actions de développement.

Depuis la fin des années 1990, les questions environnementales préoccupent les autorités malgaches. Ainsi, dans ce pays qui possède une riche biodiversité, la protection des ressources naturelles paraît primordiale, puisqu'une bonne gestion de celles-ci pourrait certainement permettre d'améliorer les conditions de vie de la majorité de la population malgache. La région du Menabe est fortement touchée par ces questions environnementales. Par conséquent, des nombreux acteurs œuvrant dans le domaine du développement durable y sont présents.

LC est un acteur incontournable dans la région. Il y a développé un réseau avec des nombreux acteurs locaux, avec qui il y mène des projets de développement. De plus, LC est essentiel pour ces acteurs locaux dans la mesure où il y apporte son expertise et ses finances dans les projets locaux de développement.

Toutefois, il existe aussi d'autres acteurs internationaux qui participent aux thématiques de développement durable. Parmi ceux-ci nous pouvons citer le World Wide Fund for nature (WWF), qui est aussi un acteur majeur dans les problématiques traitées par LC. Mais ces acteurs collaborent sur des nombreux projets, d'ailleurs on remarque une forme de continuité dans quelques projets semblables. Citons l'exemple de la mise en place d'une structure de « communauté de base » dans le village d'Ambakivao par WWF, qui a pour rôle de représenter l'intérêt de la communauté dans son ensemble. D'autres acteurs qui œuvrent dans cette zone se sont notamment appuyés sur cette structure pour mener à bien leurs projets. Ce fut le cas de LC, qui dans son projet de mise en place de réserve temporaire dans les forêts de mangroves du village d'Ambakivao, s'est appuyé sur cette structure, alors qu'elle aurait pu en créer une nouvelle.

Donc de manière générale, l'ONG belge a adopté une stratégie d'inclusion de tous les acteurs locaux dans le domaine de développement durable. Dans ce sens, elle y travaille d'abord avec les ONG locales, qui ont pour but de sensibiliser les populations locales dans diverses thématiques.

Enfin, LC travaille principalement sur deux volets du développement durable : le volet sécurité alimentaire et économique (SAE) et le volet santé (principalement, les questions liées au diabète). Pour mener à bien les projets dans ces domaines, l'ONG mène des campagnes de sensibilisation dans des zones bien précises de la région du Menabe (Belo sur Tsiribihina et Manja). Au moins une mission de suivi est effectuée chaque mois par l'équipe de Morondava, alors que l'ONG dispose déjà des animateurs locaux dans des villages.

Analyse et description du travail de stagiaire :

Notre stage était directement lié à notre mémoire de fin d'études. Dans ce sens, nous nous sommes intéressés au volet SAE.

Plusieurs documents des projets qui ont été menés ces dernières années nous ont été fournis, nous les avons donc inclus dans notre travail de mémoire.

Par ailleurs, nous avons effectué 2 missions sur le terrain. La première était une mission en rapport avec l'ouverture des réserves temporaires. En effet, il y a 1 an Louvain coopération ainsi que d'autres acteurs de la région avaient mis en place ce projet de réserve temporaire. Notre objectif était l'observation du bon déroulement des activités : par exemple la pesée des poissons ; des crabes et autres ressources halieutiques de la réserve. La deuxième mission quant à elle, était liée avec notre projet de mémoire. Il s'agissait de rencontrer les autorités locales ainsi que les représentants des structures locales de développement, et les interroger sur diverses questions liées à la gestion des forêts des mangroves d'Ambakivao.

En d'autres termes, le travail que nous avons effectué dans la majeure partie de notre stage, portait sur toutes les activités liées au transfert de gestion auprès des communautés locales. En fin de notre stage à LC, nous avons pu ainsi rédiger un document qui portait sur le cadre légal du volet SAE de Louvain coopération dans le Menabe.

Enfin, nous avons donc pu apprendre à gérer un dossier par rapport à une deadline donnée, très court et en autonomie. Nous avons surtout voulu apporter nos connaissances théoriques en matière d'interaction des acteurs sur le cadre institutionnel du développement durable de la région. Et ceci, pour faire le lien avec notre cursus, dans la mesure où nous avons pu appliquer les outils vus en cours, notamment les outils d'analyse des politiques publiques.

Cependant, il est difficile de faire un lien direct avec les différentes théories, dans la mesure où notre travail se basait uniquement sur la pratique, le vécu quotidien des populations rurales. Même si le cadre général de notre stage s'inscrit dans les théories du développement durable, de sécurité alimentaire et de décentralisation.

PARTIE 2 : Analyse

Lors de notre stage auprès de l'ONG Louvain coopération, nous avons eu la possibilité de travailler dans le volet « sécurité alimentaire et économique ». En effet, depuis plusieurs années, la SAE est une thématique centrale de cet organisme.

La sécurité alimentaire et économique (1) dans cette région de Madagascar s'inscrit dans l'approche du développement durable (2).

1. Qu'est-ce que la sécurité alimentaire et économique ?

Selon la définition proposée en 1996 par le FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la sécurité alimentaire est « une situation telle chacun peut à tout moment avoir matériellement et économiquement accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour satisfaire ses préférences et besoins alimentaires et ainsi mener une vie active »¹.

Cependant, c'est une notion qui a mené à des nombreux débats. La nature même de ce qu'est la sécurité économique pose question. Les objectifs poursuivis ainsi que les moyens qu'elle propose a été remis en question par certains organismes internationaux.

Il s'agit du cas du mouvement paysan La Via Campesina, qui proposera une autre notion, dans le but d'introduire un autre fonctionnement du système alimentaire mondiale. En effet, la Via Campesina parlera de la Souveraineté alimentaire plutôt que de la sécurité alimentaire. Et celle-ci la définit comme : « un droit des populations, de leurs Etats ou unions, définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers afin d'assurer leur accès à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite avec des méthodes durables »².

¹ Article Sécurité Alimentaire : Adopter une vie a long terme
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/>

² Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire
<http://www.fao.org/DOCREP/003/W3613F/W3613F00.HTM>

De ce fait, les deux notions s'opposent totalement tant bien sur leurs enjeux et sur leurs modèles agricoles :

Lorsqu'on évoque la sécurité alimentaire et économique on parle davantage de la disponibilité à tout moment de la nourriture, et cela selon tous les moyens possibles. Tandis que lorsqu'on s'intéresse à la souveraineté alimentaire, il s'agit d'un acte qui trouve sa base par le fait qu'il émane de la volonté et de l'inclusion des populations locales, les paysans. Il est donc nécessaire de ne pas empiéter cette volonté par la mise en place des politiques agricoles générales, des planifications de l'Etat etc.

Comment comprendre les enjeux au tour de la sécurité alimentaire et économique ?³

Lorsqu'on évoque la sécurité alimentaire et économiques, on fait allusion à 3 éléments : c'est d'abord la sécurité des monopoles (semenciers, grands vendeurs etc), la sécurité des actionnaires (c'est-à-dire les personnes qui possèdent les moyens financiers), et enfin la sécurité du système monocultures (un système qui garantit les monopoles et les actionnaires).

Les défenseurs de ce type de système lui trouvent des avantages :

Tout d'abord, la sécurité alimentaire permet d'avoir une alimentation beaucoup plus diversifiée en tout temps et à tout moment. Ceci peut être réalisé à moindre coût, contrairement au fait de produire soit même qui nécessite des gros coûts de production. Également, l'avantage de la sécurité économique réside du fait qu'elle permet de stabiliser un pays, en effet il n'y a plus de situation de pénurie si le pays peut à tout moment importer.

Cependant, dans une analyse contraire, la sécurité alimentaire et économique peut s'apparenter à du simple business, où chaque entreprise se donne pour objectif d'écouler son stock. De plus, avec la sécurité économique les prix sont fixés à l'extérieur du pays.

Pourtant certains acteurs non-étatiques se sont donnés pour objectif de permettre à des populations démunies d'avoir accès à alimentation en tout temps et ceci au nom de la sécurité

³ La Via Campesina : Forum sur la souveraineté alimentaire

<https://viacampesina.org/fr/declaration-forum-de-souverainete-alimentaire-territoires-de-paix-vie-digne/>

alimentaire et économique. Depuis les années 1980 et la déclaration du rapport Brundtland, la sécurité alimentaire et économique est rattachée au développement durable.

Par conséquent, lorsqu'on parle de sécurité économique dans un cadre du développement durable, celle-ci se décline différemment et prend une autre dimension :

2. Qu'est-ce que le développement durable ?

En réalité, le développement durable est un référentiel international, construit par les institutions internationales et qui finit par être appliqué sur le plan national. En effet, vers le début des années 1980, les questions liées au développement prennent de plus en plus de place au sein des institutions supranationales. Il ne s'agit plus uniquement de s'intéresser aux seules dimensions économiques et sociales, mais aussi d'y inclure la dimension environnementale. De fait, ces 3 dimensions seront alors désignées comme étant les 3 piliers du développement durable⁴.

Le terme de développement durable sera défini pour la première fois dans le rapport Brundtland en 1987, comme étant un développement qui « répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins »⁵. Par la suite, quelques évolutions au niveau de la définition seront apportées lors du Sommet de la Terre (déclaration de Rio sur l'environnement et le développement). La nouvelle définition sera centrée davantage sur les 3 piliers que nous avons évoqués (économique, social et environnementale), avec la nécessité de les concilier pour aboutir au développement durable. En effet, il faudra désormais que ces 3 dimensions soient en harmonie et non en contradiction pour finalement pouvoir évoquer le développement durable. Ce sommet de la Terre débouchera ainsi par un principe simple : il faudrait que les communautés locales soient partie prenante des décisions qui touchent à la protection des ressources naturelles. L'idée derrière est que ce sont ces dernières qui dépendent de ces ressources et donc ne peuvent pas être mis à l'écart. On

⁴ Pierre-Marie Bosc, Marie-Hélène Dabat et Élodie Maître D'hôtel, « Quelles politiques de développement durable au Mali et à Madagascar ? », Économie rurale [En ligne], 320 | novembre-décembre 2010

⁵ idem

considéra « qu'il est essentiel de préserver « sagement les ressources disponibles dans le but de développement durable »⁶.

Comment comprendre les enjeux au tour du développement durable ?

L'enjeu principal autour du développement durable est lié à la participation citoyenne. En effet, afin de garantir la cohésion des trois piliers du développement durable, il faut responsabiliser les individus sur l'importance de la sauvegarde de l'environnement. Ainsi, la valorisation des ressources naturelles conduit au bien-être du citoyen.

Par exemple pour notre cas à Madagascar, le développement durable rime avec la concrétisation de la politique environnementale avec l'adoption de la Charte de l'environnement et la loi Gelose. Cette vision, précoce, a permis de créer des nouvelles institutions et de revoir le modèle étatique. En effet, c'est surtout par sa politique de l'environnement que Madagascar va renforcer son modèle de décentralisation. De plus, le développement durable sera traduit par 3 lignes directrices⁷ :

- Une gestion communautaire
- La valorisation économique de la biodiversité
- Et enfin, la planification locale

Cependant, dans ce pays, le développement durable a aussi conduit à l'avènement des multiples acteurs de conservations de l'environnement. La mise en place des politiques publiques liées à cette conservation est un processus qui devient très complexe au vu de nombres d'acteurs et des intérêts présents⁸.

Par conséquent, le développement durable qui se veut comme impliquant les populations locales est un enjeu aussi qui implique des nombreux acteurs internes ou externes au pays.

⁶ idem

⁷ Christian Chaboud et al « l'expérimentation du développement durable à Madagascar : réalités et difficultés », Mondes en développement 2009/4 (n°148) p.47-66

⁸ idem

Conclusion

Nous avons choisi d'aborder les thèmes de sécurité alimentaire et du développement durable dans la mesure où ce sont deux thèmes primordiaux du cadre de notre stage. Ce sont aussi deux thèmes qu'il faut questionner sans cesse. Ainsi malgré le fait que la sécurité alimentaire et économique reste un paradigme décrié par certains, celle-ci lorsqu'elle est accompagnée du développement durable, permet aux populations locales d'être intégrées dans les politiques publiques telle que le préconisent des défenseurs de la souveraineté alimentaire. Selon notre réflexion, la sécurité alimentaire et économique doit toujours être contextualisé. Et lorsque celle-ci s'inscrit dans le cadre du développement durable, on y implique les populations locales et on exclut donc les caractéristiques généralement rattachées à la SAE.

Bibliographie

- Article Sécurité Alimentaire : Adopter une vie a long terme
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/>
- Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire
<http://www.fao.org/DOCREP/003/W3613F/W3613F00.HTM>
- La Via Campesina : Forum sur la souveraineté alimentaire
<https://viacampesina.org/fr/declaration-forum-de-souverainete-alimentaire-territoires-de-paix-vie-digne>

- Christian Chaboud et al « l'expérimentation du développement durable à Madagascar : réalités et difficultés », Mondes en développement 2009/4 (n°148) p.47-66

- Pierre-Marie Bosc, Marie-Hélène Dabat et Élodie Maître D'hôtel, « Quelles politiques de développement durable au Mali et à Madagascar ? », Économie rurale [En ligne], 320 | novembre-décembre 2010